



DOSSIER DE PRESSE

VIII^{ème} CONGRÈS INTERNATIONAL DES VICTIMES DU TERRORISME
NICE – ACROPOLIS – LES 21, 22 et 23 NOVEMBRE 2019

PRÉSENTATION	p. 1
OBJECTIFS DU CONGRÈS	p. 2
PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU CONGRES	p. 2
ORGANISATEURS DU CONGRÈS	p. 4
LA PRESSE AU CONGRÈS	p. 6
HISTORIQUE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX DES VICTIMES DU TERRORISME	p. 6
MANIFESTE DES VICTIMES DU TERRORISME	p. 9
PARTENAIRES	p. 10

| Présentation

Pour la seconde fois, la France accueille le Congrès International des Victimes du Terrorisme qui se tiendra du 21 au 23 novembre à Nice sous le Haut Patronage de Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République française.

Cette VIII^{ème} édition est organisée par l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT), membre de la Fédération Internationale des Associations d'aide aux Victimes du Terrorisme (FIAVT), en partenariat avec la ville de Nice.

Les débats auront lieu dans la **salle Athéna du Palais des Congrès des Expositions d'Acropolis** à Nice.

Des victimes d'actes terroristes de plus de 75 pays seront accueillies à Nice pour témoigner en toute neutralité politique et religieuse. Les représentants des zones géographiques les plus touchées par le terrorisme débattront avec de nombreux experts internationaux présents en France pour l'occasion.

Sont aussi annoncés :

- **M. Christian ESTROSI**, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la région Provence- Alpes- Côte d'Azur
- **M. Jacques TOUBON**, Défenseur des Droits
- **M. Raffi GREGORIAN**, Secrétaire Général Adjoint au Bureau des Nations Unies contre le Terrorisme
- **M. Jean-Yves Le DRIAN**, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères
- **Mme Nicole BELLOUBET**, Garde des Sceaux
- **Mme Elisabeth PELSEZ**, Déléguée Interministérielle à l'aide aux Victimes (DIAV)
- **Mme Sonia Ramos**, Directrice Générale à la sous-direction de l'aide aux victimes de terrorisme, Ministère de l'Intérieur Espagnol
- **Mme Joëlle MILQUET**, Conseillère spéciale auprès du Président de la Commission Européenne
- **Mme Maite PAGAZAURTUNDUA**, Député Européenne
- **Mme Laura DOLCI**, ancienne Secrétaire des Nations Unies pour le fonds d'aide aux victimes de torture

Le VIII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme, *c'est aussi* :

- Environ **600** Congressistes de plus de **75** pays
- **7** tables rondes et **2** séances de témoignages « Parole de victimes »
- **2** cérémonies officielles en présence de chefs d'Etats et de gouvernements, de plusieurs ministres et de personnalités royales
- **1** soirée en l'honneur des victimes du terrorisme
- **1** concert en l'honneur des victimes du terrorisme et de tous ceux qui leur prêtent assistance
- Présentation des actions de la **Fédération Internationale des Associations d'aide aux Victimes du Terrorisme (FIAVT)**
- Un **programme culturel en marge des débats : des expositions thématiques et des projections de documentaires**
- L'opportunité pour les journalistes de rencontrer **des victimes du terrorisme issues de nombreux pays**

| Objectifs du congrès : Faire entendre la voix des victimes

Un temps de rassemblement pour que les victimes et experts du monde entier puissent être forces de proposition et les acteurs positifs de la reconstruction.

- **LUTTER** contre la radicalisation pouvant mener au terrorisme grâce aux témoignages et aux actions des victimes du terrorisme ;
- **AIDER** les victimes du terrorisme du monde entier à faire entendre leurs voix et à exprimer leurs opinions devant la société civile, les autorités publiques, les différentes institutions et les médias ;
- **FAIRE SE RENCONTRER** aux victimes du terrorisme de rencontrer les victimes d'autres pays et d'autres cultures afin de partager leurs expériences.
- **SENSIBILISER** les pouvoirs publics nationaux, locaux et l'opinion publique internationale à la cause et aux besoins des victimes du terrorisme dans l'urgence et dans le long terme ;
- **DÉVELOPPER** les réseaux locaux, nationaux et internationaux des victimes du terrorisme et leur permettre de partager leurs expériences.

| Programme prévisionnel du Congrès

Des points presse seront organisés tout au long de l'événement

Mercredi 20 novembre 2019

Maison de la Métropole Nice Côte d'Azur, 41-43 rue Saint Dominique, PARIS

11h00 **Conférence de presse en présence de M. Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la région Provence- Alpes- Côte d'Azur, de M. Guillaume Denoix de Saint Marc, Directeur de l'Association française des Victimes du Terrorisme et de plusieurs personnes victimes de terrorisme**

Jeudi 21 novembre 2019

Palais des Congrès Nice Acropolis 1 esplanade Kennedy 06364 Nice cedex 4

09h30 **Rencontre entre la presse et des victimes du terrorisme en présence de M. Philippe Pradal, Adjoint au Maire de Nice délégué aux Finances, Transports et Mobilité, à l'Occupation du domaine public, Subdélégué à la Police municipale et aux Ressources humaines, Conseiller métropolitain, Président de la commission en charge des finances et des ressources humaines M. Guillaume Denoix de Saint Marc, Directeur de l'Association française des Victimes du Terrorisme et de plusieurs personnes victimes de terrorisme**

13h00 **Accueil presse à Acropolis**

❖ Programme scientifique

15h00 **Paroles de victimes**

15h30 **Table ronde : *Évolution de la menace terroriste***

17h00 **Table ronde : *Le rôle des victimes dans la prévention de la radicalisation***

Vendredi 22 novembre 2019

09h30 **Table ronde : *Prise en charge des victimes du terrorisme : le rôle des Etats***

11h30 **Table ronde : *Rôle des collectivités territoriales dans l'accompagnement des victimes***

14h30 **Table ronde : *Accompagnement spécifique des enfants et adolescents victimes du terrorisme***

16h30 **Table ronde : *Le cas spécifique des aidants et primo-intervenants***

Samedi 23 novembre 2019

09h30 **Paroles de victimes**

10h00 **Table ronde : *Reconnaissance des victimes et mémoire***

❖ Deux cérémonies officielles

Palais des Congrès Nice Acropolis 1 esplanade Kennedy 06364 Nice cedex 4

- Jeudi 21 novembre 2019 à 14h00 : **Cérémonie d'ouverture du VIII^e Congrès International des Victimes du Terrorisme**
- Samedi 23 novembre 2019 à 11h30 : **Cérémonie publique solennelle en l'hommage des victimes du terrorisme**

❖ Programme culturel

Le VIII^e Congrès International des Victimes du Terrorisme souhaite sensibiliser le grand public, mobiliser les consciences de tous âges quant à l'urgence de la nécessité d'agir aux côtés des victimes du terrorisme. C'est pourquoi, en marge des débats, un programme culturel est proposé en vue de traduire l'émotion des victimes sous un angle artistique.

Tout au long du congrès :

- Exposition photographique des Nations Unis dans les couloirs d'Acropolis : « Les victimes et le pouvoir de résilience »
- Projections de films, de témoignages et expositions sur toute la durée du congrès
- Présentation des "Maquettes Intimes" créées pendant le congrès par des personnes victimes du terrorisme avec l'artiste Pablo Gershanik

Vendredi 22 novembre 2019 à 21h00

Soirée en l'honneur des victimes du terrorisme et de tous ceux qui leur prêtent assistance

Manchester Survivors Choir

Spectacle « Piaf ! »



| Organismes du Congrès

Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT)

Après de nombreuses années au service des intérêts des victimes d'attentats terroristes au sein de diverses associations (SOS Attentats, collectif «Les familles de l'Attentat du DC10 d'UTA») et en partenariat avec de nombreuses institutions (Ministères français, ONAC, Commission européenne, ONU), Guillaume Denoix de Saint Marc et son équipe ont créé **l'Association française des Victimes du Terrorisme pour répondre aux besoins des victimes, mobiliser et préparer les personnes et les entreprises vulnérables, et s'inscrire dans la stratégie de défense et de prévention voulue par l'État.**

La vocation de l'AfVT est **d'agir au plus près des victimes du terrorisme** pour accompagner le travail de guérison, de reconnaissance, de vérité de deuil et de mémoire dans la dignité et le respect des droits de l'homme.

Missions et objectifs de l'AfVT

- **SOUTENIR ET ACCOMPAGNER**

L'AfVT soutient, oriente et accompagne les victimes du terrorisme pour apaiser leurs souffrances et les aider efficacement, en instaurant une relation de confiance par une action indispensable et pérenne.

- **CONSEILLER ET DEFENDRE**

L'AfVT accompagne et conseille les victimes dans les procédures d'expertise médicale et administrative en vue de garantir leurs droits à la réparation et à l'indemnisation. Elle favorise l'accès des victimes du terrorisme aux procédures pénales en se constituant partie civile en collectif ou en association. Elle coordonne les actions auprès des différents organismes publics ou privés, nationaux et internationaux pour faire valoir les droits des victimes. L'association souhaite fédérer l'ensemble des interlocuteurs et participe à un échange européen d'expériences qui permettra à la communauté européenne d'établir une directive en faveur des victimes du terrorisme.

- **INFORMER ET SENSIBILISER**

Par ses campagnes d'information et par son site internet www.afvt.org, l'association sensibilise l'opinion publique pour combattre l'ignorance et les préjugés sur le terrorisme et ses enjeux. Elle travaille avec les acteurs de la communauté éducative sur les risques et les menaces qui pèsent sur la société et sur les moyens d'y faire face de manière préventive. L'association réalise des actions de sensibilisation auprès des écoles et des universités. L'AfVT accompagne les entreprises dont les employés pourraient être visés par des actes terroristes et participe à la mise en place de procédures d'assistance des victimes. La mission pédagogique et éducative de l'AfVT est assurée par les interventions des experts du Comité scientifique et par les témoignages des victimes. Enfin l'association mobilise les médias pour apporter la visibilité que les victimes du terrorisme méritent.

- **DECRYPTER, RECHERCHER ET CONVAINCRE**

L'AfVT réunit et analyse les informations destinées à documenter les chercheurs et les experts du terrorisme. L'association est une référence nationale et internationale pour la production et la diffusion de documents utiles aux victimes. Elle organise et participe à des conférences, des congrès et des travaux de recherche internationaux. L'AfVT informe sur les nouvelles tendances et les avancées juridiques nationales et internationales.

- **LUTTER CONTRE L'OUBLI**

L'AfVT organise et promeut des manifestations publiques et des événements internationaux pour honorer la mémoire des disparus et pour maintenir la vigilance de l'opinion publique par rapport à la menace terroriste. Ces événements montrent l'unité et la détermination des victimes d'attentats de différents pays. Dans son objectif de mener des actions continues et d'ancrer durablement la mémoire des disparus, l'association initie et gère la construction de monuments à la mémoire des victimes du terrorisme.

Ville de Nice

Nice est une ville martyre qui a subi l'un des attentats les plus meurtriers commis sur le territoire national français. Mais ce n'est pas cette horrible tragédie qui donne à la ville la légitimité d'accueillir ce congrès. C'est la capacité qu'elle a montrée, avec toute sa population, tous ses acteurs, à réagir, à faire face et à se redresser.

La co-organisation de cet événement par la Ville de Nice est un pas supplémentaire vers la résilience et vient en complément des actions mises en œuvre, sous l'impulsion de Christian Estrosi, pour surmonter ce drame et accompagner les victimes :

- Mise en place immédiate de mesures pour aider les victimes et leurs familles, dans leurs démarches, leur prise en charge psychologique,
- Nice accueillera le dispositif régional de prise en charge globale du psychotraumatisme
- Mise en place d'un comité pour la mémoire des victimes, avec les associations de victimes et d'aide aux victimes, dont Promenade des Anges et Mémorial des Anges.
- Cérémonies de commémoration les 14 juillet 2017 et 2018 imaginées avec les familles de victimes et les associations de victimes.



| La presse au Congrès

Accréditations

Pour des raisons de sécurité sur les sites des différents événements du VIII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme, les accréditations presse doivent obligatoirement être confirmées avant **le 14 novembre à minuit**. Pour cela, une plateforme numérique d'accréditation est mise à disposition des **journalistes** : https://accreditations.nice.fr/fr/users/sign_up?pf=CVT

Les demandes devront par la suite être validées par nos soins.

Si vous souhaitez être informés de l'ouverture de la plateforme ou pour toute demande spécifique d'interview, merci d'écrire à :

Mme Aurélia van Kote, Coordinatrice référente du Congrès de l'AfVT

Téléphone : 01 84 79 10 10 ; Mobile : 06 57 72 51 73

E-mail : aurelia.van-kote@afvt.org

M. Vautrin Florian, Attaché presse de la Ville de Nice

Téléphone: 04-97-13-25-17; Mobile: 06-43-03-89-27

E-mail: florian.vautrin@nicedazur.org

Espaces presse et moyens techniques aux services des médias

Une salle de presse avec accès internet est mise à disposition des journalistes accrédités au VIII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme.

Un espace « point presse » permet aux journalistes de réagir et de poser leurs questions après chaque événement du programme officiel du Congrès.

Un espace « interview » est mis à disposition des représentants des médias. Les journalistes réalisant des directs sont prioritaires et doivent s'inscrire au préalable auprès du service presse du Congrès.

Événements presse

Les ambitions et les enjeux du VIII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme seront présentés à la Conférence de presse qui aura lieu le **21 novembre 2019 à 9h30 l'Hôtel de Ville de Nice**.

Des **points presse** sont prévus, en fonction des demandes des journalistes, à l'issue des débats du programme du Congrès.

| Historique des Congrès Internationaux des Victimes du Terrorisme

Le **Centre International pour les victimes du terrorisme de la Fondation de l'Université San Pablo (CEU)** est l'institution qui a créé les Congrès Internationaux des Victimes du Terrorisme, qui sont nés avec un double objectif : être un forum dans lequel la voix des victimes puisse être entendue et aider celles-ci à avoir la reconnaissance qu'elles méritent, à la fois par la société et par les autorités.

Ces conférences ont déjà été tenues sept fois : à Madrid (2004), à Bogota (2005), à Valence (2006), une nouvelle fois à Madrid (2008), à Medellin (2009), à Salamanque (2010) et à Paris (2011). Plus de 2 500 victimes du terrorisme ont pris part à ces conférences venant de différents pays : Algérie, Argentine, Chili, Colombie, Congo, Espagne, Etats-Unis, France, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Royaume-Uni, Russie, Rwanda et Uruguay.

I^{er} Congrès International des Victimes du Terrorisme (Madrid)



En 2004, la Fondation de l'Université San Paolo CEU et la Fondation pour les Victimes du Terrorisme (Espagne) ont organisé la première édition du Congrès International sur les Victimes du Terrorisme à Madrid. L'objectif principal était la reconnaissance de la force des victimes du terrorisme, qui sont souvent oubliées. De cette manière ceux-ci peuvent ressentir la chaleur, le respect et l'affection de la société entière.

Cette première édition a été ouverte par SAR Filipe de Bourbon, prince des Asturies. Au cours de ce premier congrès, les victimes du terrorisme venues des Etats-Unis, d'Israël, d'Irlande, de Colombie, d'Algérie et d'Espagne, ont eu la chance de parler et de partager leurs expériences. Des hommes politiques, des juges et des journalistes ont parlé de l'importance de ne pas laisser les victimes du terrorisme dans l'oubli. Le discours de clôture a été prononcé par M. José Maria AZNAR alors Président du Gouvernement Espagnol.

II^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (Bogota)



La seconde édition s'est tenue en février 2005 à Bogota (Colombie). A cette occasion, l'Université Sergio Arboleda de Bogota a organisé l'évènement. Le discours d'ouverture a été lu par M. José Maria AZNAR. Le discours de clôture a été, lui, prononcé par M. Alvaro URIBE, président de la République de Colombie. Les victimes du terrorisme de Colombie et d'autres pays d'Amérique Latine, ainsi que de Russie, d'Espagne, d'Indonésie, d'Irlande, des Etats-Unis et d'Israël ont assisté aux conférences.

III^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (Valence)



En février 2006, l'Université CEU Cardenal Herrera à Valence a accueilli le III^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme. Les conférences se sont déroulées au Palais des Congrès de la capitale Valencienne, dans lequel plus de 700 personnes ont été accueillies, parmi lesquelles des victimes du terrorisme et d'autres participants. Des victimes du terrorisme venues du Pérou, de Russie, des Etats-Unis, d'Irlande, du Royaume-Uni, de Colombie et d'Espagne ont pris part à ce Congrès.

Le Prince et la Princesse des Asturies ont ouvert la troisième édition du Congrès International des Victimes du Terrorisme. La lecture de clôture a été prononcée par M. José Antonio ALONSO, Ministre de l'intérieur espagnol. M. Francisco CAMPS, Président de la Communauté Autonome de Valence, et Mme Rita Barbera, Maire de Valence, sont aussi intervenus lors de la lecture de clôture. Au cours de cette édition, les participants ont eu l'opportunité de voir une exposition photographique de la Fondation Miguel Angel Blanco, qui montrait la cruauté et les conséquences tragiques du véritable fléau qu'est le terrorisme.

IV^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (Madrid)



Le IV^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme s'est déroulé à l'Université CEU San Pablo à Madrid en janvier 2008. Plus de 400 victimes du terrorisme issues de différents pays qui ont souffert, et souffrent encore, d'attaques terroristes (Etats-Unis, Irlande, Israël, Pérou, Uruguay, France, Colombie, Argentine, Pays-Bas, Italie et bien sûr l'Espagne) ont participé à l'évènement.

Parmi les participants à cette quatrième édition, il y avait le Prince et la Princesse des Asturies qui ont ouvert le Congrès ; M. Fernando ARAUJO, Ministre des Affaires Etrangères de Colombie ; Mme Esperanza AGUIRRE, Présidente de la Communauté de Madrid ; et M. Mariano RAJOY, leader du principal parti d'opposition espagnol. Durant cette édition, les participants ont pu également voir l'exposition photographique de la Fondation Miguel Angel Blanco.

V^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (Medellin)



Avec l'expérience des quatre éditions précédentes, le V^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme a eu lieu en mai 2009 à Medellin en Colombie. Ce congrès a été organisé par les institutions colombiennes : « Visible Victims Foundation » et l'Université Sergio Arboleda, en collaboration avec le Centre International pour les victimes du terrorisme de la fondation CEU de San Pablo.

Le Prince et la Princesse des Asturies ont assisté à la cérémonie d'inauguration et étaient accompagnés de M. Alvaro URIBE, Président de la République de Colombie, ainsi que d'autres membres des pouvoirs publics. Près de 1 000 victimes du terrorisme issues de différents pays parmi lesquels le Rwanda, les Etats-Unis, l'Irlande du Nord, le Mexique, l'Argentine, le Chili, la France, l'Espagne et bien évidemment la Colombie, ont assisté à la Conférence. Le discours de clôture a été prononcé par M. Felipe CALDERON, Président du Mexique.

VI^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (Salamanque)



Le VI^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme a eu lieu du 11 au 13 février 2010 à Salamanque. Plus de 400 victimes du terrorisme de différents pays qui ont souffert ou souffrent actuellement de ce fléau, à l'instar de l'Argentine, du Congo, de la Colombie, des Etats-Unis, de la France, de l'Irlande, d'Israël, de l'Italie, du Royaume-Uni, de la Russie ou de l'Espagne, ont pris part au congrès. Une nouvelle fois, la cérémonie d'ouverture a été animée par le Prince et la Princesse des Asturies. Mme Arantza QUIROGA, Présidente du Parlement du Pays Basque, a prononcé le discours de clôture.

Parallèlement aux événements pour cette sixième édition, un hommage collectif intitulé « Salamanque » a été organisé et a permis aux habitants de la ville de participer directement au Congrès et d'exprimer leur affection et leur solidarité envers les victimes du terrorisme. Ainsi des milliers de personnes ont apporté leur soutien aux victimes sur la principale place de Salamanque.

VII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (Paris)



Enfin, le VII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme s'est tenu du 15 au 17 septembre 2011 à Paris, et pour la première fois dans un pays non hispanophone. L'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT), membre de la Fédération Internationale des Associations aux Victimes du Terrorisme (FIAVT), en partenariat avec l'Observatorio Internacional de Víctimas del Terrorismo (CEU) a eu l'honneur d'organiser la septième édition du Congrès International à l'Ecole Militaire de Paris. A cette occasion, l'Association a mis un point d'honneur à représenter les victimes

venues de zones géographiques les plus touchées par le terrorisme.

| Manifeste des Victimes du Terrorisme

Le terrorisme est un phénomène qui menace aujourd'hui pratiquement toutes les sociétés. Rien ne pourra jamais le justifier. Les organisations terroristes utilisent des revendications qui leur sont propres afin de commettre leurs crimes. Elles utilisent diverses techniques inhumaines et violentes. Elles agissent contre des cibles différentes. Mais quelles que soient ses méthodes, le terrorisme est toujours un crime injuste, illégitime, non justifié, cruel et abominable, qu'il faut condamner, puisqu'il porte atteinte aux droits fondamentaux des personnes.

Quelle que soit la voie que choisissent les terroristes pour se manifester, les victimes sont identiques. Peu importe le pays, peu importe la situation politique ou sociale, l' motivation ou le critère pour choisir leurs cibles, tout change violemment par l'action terroriste. Les victimes sont égales face au terrorisme. Il s'agit d'êtres humains, innocents, confrontés à un destin fatal, celui de victimes d'assassinats, d'enlèvements, de tortures, d'extorsions, de chantages ou de menaces. Il s'agit de personnes innocentes qui voient leurs vies brisées par la cruauté de ceux qui ignorent délibérément comment promouvoir leurs idées sans utiliser la violence.

Les victimes sont ceux qui souffrent de façon directe et indirecte des effets de cette violence, ceux qui perdent leur vie, leur intégrité physique ou leur environnement à cause du terrorisme. Les victimes sont la famille, les amis, les collègues de ceux qui souffrent suite à un attentat terroriste, ceux qui partagent leur douleur et perdent leurs proches. Les victimes sont les villages, les villes, les communautés qui voient leur destin bouleversé par l'action terroriste. Tout change violemment par l'action terroriste. Et les victimes, c'est la société entière, une société qui ressent cette menace sans fin, ce risque d'action terroriste. Les victimes sont ces gens qui, en fin de compte, voient leur notion du possible altérée chaque jour, chaque instant.

C'est pour toutes ces raisons que nous, qui avons souffert du terrorisme directement ou indirectement, considérons qu'il est nécessaire et légitime de se faire entendre pour affirmer que la paix, la liberté, la tolérance et le pluralisme sont des valeurs intimes à toutes les victimes du terrorisme mondial, à chacune des victimes du terrorisme mondial. Nous considérons qu'il est nécessaire de se faire entendre pour exiger que les organisations terroristes mettent fin à des crimes qui ne leur permettront jamais d'atteindre leurs objectifs.

Nous, victimes du terrorisme, sommes en droit d'exiger des gouvernements et de la société, la solidarité, l'assistance, l'aide mais aussi le devoir de mémoire afin que la très longue liste de victimes de la folie terroriste ne s'allonge indéfiniment.

C'est pourquoi, nous, victimes du terrorisme de toutes origines, nous nous unissons afin de nous faire entendre avec plus de force que le bruit des balles et des bombes, avec la force invincible de la parole et de la raison.

C'est pourquoi :

1. Nous demandons à tous les gouvernements, au-delà de toute idéologie, un engagement actif et constant dans la lutte contre le terrorisme et un engagement tout aussi actif et constant en faveur des victimes du terrorisme, en promulguant les lois qui permettent d'attribuer aux victimes aide, protection et assistance et d'assurer la reconnaissance de leur statut de victimes du terrorisme.
2. Nous demandons à ce que la communauté internationale s'engage à prendre des mesures pour favoriser l'harmonisation des différentes législations comme celles relatives à l'indemnisation des victimes du terrorisme. Nous demandons l'établissement d'un statut international de victime.
Nous demandons la coopération et l'harmonisation des politiques de prévention et répression afin de lutter contre le financement du terrorisme. Il est nécessaire d'accélérer les procédures d'extradition dans les affaires de terrorisme et d'obtenir la remise immédiate des terroristes au pays où ils ont commis leurs crimes.

3. Nous demandons aux organisations internationales, spécialement aux Nations Unies et à l'Union Européenne, la création de comités spécifiques composés de victimes du terrorisme où celles-ci pourraient se faire entendre, parler librement et de façon permanente, présenter leurs propres critères et leurs propres propositions pour combattre le terrorisme. Nous demandons que les organisations internationales créent et soutiennent les fonds destinés à porter assistance aux victimes du terrorisme.
4. Nous demandons à l'Assemblée Générale de l'O.N.U d'adopter la convention contre le terrorisme recommandée par son Secrétaire Général. Nous demandons que les chefs de gouvernements qui ont été déclarés auteurs, commanditaires, financiers ou complices des actes terroristes, soient privés de leur immunité.
5. Nous demandons que les crimes terroristes soient considérés comme une violation des droits de l'homme par la communauté internationale et qu'ils soient inclus dans la compétence du Tribunal Pénal International.
6. Nous demandons aux ONG et autres organisations civiles qui défendent les droits de l'homme de s'engager dans la défense des victimes du terrorisme et dans l'identification du terrorisme quels qu'en soient les raisons ou alibis, sans établir de confusions et d'équidistances entre victimes et bourreaux.
7. Nous demandons aux médias un engagement permanent dans la lutte contre le terrorisme. Nous leur demandons d'éviter toute fausse neutralité, de respecter à tout prix leurs obligations d'objectivité, en montrant la réalité de crimes qui ne sauraient être justifiés, dont la cruauté ne doit être ni exagérée, ni occultée, par jeu dialectique, ignorance ou désinformation.
8. Nous demandons à la société civile de conserver et de renforcer son engagement et sa solidarité envers les victimes du terrorisme, de faire entendre sa voix dans la rue, avec force et conviction, avant même toute action terroriste, montrant aux criminels son opposition et aux victimes sa compassion et sa compréhension.

Nous, victimes du terrorisme, ne cherchons pas la vengeance. Nous, victimes du terrorisme, voulons une seule chose : que les futures générations n'endurent pas tout ce que nous avons subi, de façon directe ou indirecte par la cruauté de criminels.

Nous sommes convaincus que tous ensemble, chefs de gouvernements comme citoyens anonymes, nous réussirons avec notre effort et notre travail, à éviter que la douleur se perpétue et à faire naître l'espoir d'un monde meilleur.

| Partenaires

Organisateurs





Principaux partenaires



Autres partenaires



Partenaires associatifs



**** [PAGE FACEBOOK DU CONGRÈS](#) ****